

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 3 AOUT 1895

No. 48

SOMMAIRE :

Fatum : *Etranges Réflexions, Duroc.*— Le Xe volume de l'abbé Proulx, *Affaires de l'Université Laval*, Premier article, *Universitaire.*—Bibliographie : *Le Parti et le Pays, Wilfrid Larose.*—Lettres Familières, XI, *Jacques Lecroyant.*—Le Prêtre, la Femme et la Famille, (suite,) *Jules Michelet.*—Chronique Littéraire : A propos d'Hugo, *Charles Fuster.*—Les appréciations en matière musicale, *H. Boivin.*—Le Radeau, *Jules Renard.*—La mère Sainte-Agathe, nouvelle. *Jules Lemaitre.*—La Bohême, Notes du jour, *Sangil.*—Les Oiseaux utiles.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boite 2184,

Montréal.

FATUM

ETRANGES REFLEXIONS

Nous avons lu ce qui suit dans le *Courrier du Canada*, avec un étonnement mêlé de stupeur :

Dimanche, au prône de la grand'messe, M. le Grand Vicaire Chalifoux a lu quelques extraits d'une circulaire de Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, adressée à son clergé. Sa Grandeur exprimait à ses collaborateurs la douleur que lui a causée la mort si inattendue arrivée dans l'accident de Craig's Road, de deux membres de son cher clergé et les affreuses blessures dont un autre souffre.

Sa Grandeur voit dans ce pénible accident l'action de la sagesse divine qui, par l'intercession de Ste-Anne a exaucé les prières de plusieurs d'entre ces pieux pèlerins qui allaient au sanctuaire de la Bonne Ste-Anne pour demander à la grande Thaumaturge surtout la grâce d'une sainte mort ; or nous savons que tous ces pèlerins qui sont morts avaient, la veille de leur passage à l'éternité été confessés et étaient préparés pour paraître devant le tribunal du souverain juge. Rendons grâce à Dieu qui a exaucé leurs prières.

La circonstance est trop solennelle pour que nous songions un seul instant à faire un persiflage qui serait trop facile pour être décent.

Mais enfin, nous avons le droit de nous demander si c'est la toute la consolation que le clergé peut offrir aux parents des victimes qu'il a faites.

Ce pèlerinage était une entreprise financière, comme ils le sont tous. Les pèlerins avaient été raccolés en aussi grand nombre que possi-